



## Actualité municipale :

- Suite des réponses aux différentes questions recensées dans le questionnaire distribué avec la gazette n° 9 :

- Voirie, trottoirs et réseaux : la commission chargée de ce dossier a procédé fin octobre au recensement des travaux à effectuer sur l'ensemble des voies de la commune. Un rapport présentant le descriptif de ces travaux, l'évaluation de leur coût, leur impact sur la sécurité des piétons et cyclistes, ainsi qu'un plan de réalisation, en fonction de nos capacités budgétaires, seront remis à la municipalité au cours du premier trimestre 2010. Dans le même ordre d'idées, les années 2011, 2012 et 2013 verront la réalisation d'un plan d'effacement des réseaux et de réfection des trottoirs (les deux allant de pair).

La commission a également parcouru les chemins communaux et remarqué que certains figurant toujours au plan cadastral ont été fermés, et sont utilisés ou exploités par les riverains. Cette situation devra faire l'objet d'une réflexion afin de déterminer la suite à donner afin de mettre en place, à terme, un circuit de randonnée balisé sur la commune.

- Aire de jeux pour enfants : différents devis sont à l'étude, les demandes de subventions sont en cours. Le lieu pressenti serait le stade. Ce projet, dont l'aboutissement peut être espéré en 2010, participerait à la réhabilitation du stade comme espace de loisirs de la commune.

- Accueil des nouveaux habitants : M. le maire et la commission « communication » réfléchissent actuellement à la mise en place d'une cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux habitants avec remise d'une brochure pratique sur la commune. Il reste à concevoir la brochure...

- Gaz de ville : une réunion importante est bientôt prévue avec le SIGAZ. Plus d'informations dans une prochaine gazette.

- Distributeur de billets : M. le maire se renseigne auprès des banques, affaire à suivre ...

Les articles sur le dossier ADSL et le fleurissement de la commune qui vous sont présentés dans cette gazette complètent les réponses à vos interrogations et remarques, mais n'hésitez pas à déposer de nouvelles questions ou suggestions en mairie (casier « gazette ») !



• L'extension de la mairie (partie administrative, salle communale et place) sera officiellement inaugurée le samedi 23 janvier 2010. Nous comptons sur votre présence pour faire de cet événement un temps fort du développement de notre commune.

Des animations, organisées par les différentes associations, seront proposées tout au long de l'après midi, en partenariat avec des bénévoles, l'école ... Vous recevrez prochainement une invitation avec le programme complet. A bientôt !

• Lors d'une récente réunion, les associations ont pu établir un calendrier annuel d'occupation de la nouvelle salle communale, en semaine, pour des activités accessibles à toutes et tous. Elles bénéficient également d'un week-end gratuit pour organiser un événement ponctuel.

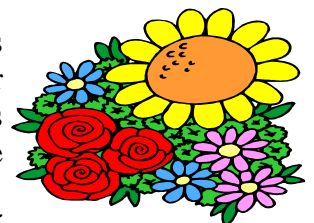
Cette salle, que vous pourrez découvrir lors de l'inauguration, sera également disponible à la location aux particuliers à partir du mois de janvier. Cette location sera ouverte exclusivement aux habitants de la commune pour organiser des réunions familiales (repas de familles, communions, baptêmes, vin d'honneur, mariages des enfants de la commune) et doit être considérée comme un service aux habitants.

Afin de ne tolérer aucune gêne pour le voisinage, un contrôle drastique sera pratiqué (engagement sur l'honneur, contrat rigoureux transmis en gendarmerie et en préfecture, état des lieux pointilleux ...). Plus de détails dans la prochaine gazette, le contrat de location est en cours de finalisation.

• Une commune plus belle était l'un des souhaits recensés dans le questionnaire du mois de septembre. C'est pour répondre à cette attente que la municipalité recherche des bénévoles susceptibles d'intégrer un comité de fleurissement.

En partenariat avec les agents communaux, ce comité permettra à chacun d'apporter son savoir-faire et ses compétences en matière de plantations au service de l'embellissement de notre cadre de vie. Une structure simple, peu contraignante, est déjà prévue.

Alors, n'hésitez pas à vous lancer, seul ou en groupe, en contactant la mairie



## ADSL

Début juin, vous avez reçu une information relative à notre situation locale quant au Haut Débit. Cette information était accompagnée d'un coupon réponse. Sur les 380 familles consultées, 38 ont répondu.

Vous deviez choisir entre 3 solutions. La première concernait l'accès par satellite Wimax individuel. La deuxième, l'installation d'un émetteur WIFI sur la commune. La troisième proposait d'attendre la réalisation du très Haut Débit avec fibre optique dans les années à venir.

- 33 pour l'installation d'un émetteur WIFI sur Amayé dont quelques unes faisaient part de leurs craintes quant aux dangers potentiels des ondes émises.

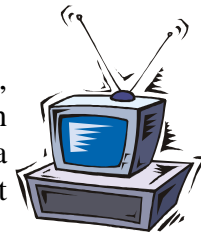
- 5 résolument contre pour les mêmes raisons.

Les études ont été réalisées. Les appels d'offre du conseil général ont été fructueux (réponse de 3 entreprises) mais les coûts étaient tels que le conseil général après un deuxième appel d'offre a « jeté l'éponge ».

Il n'y aura donc pas d'émetteur WIFI sur notre commune. Nous devons maintenant rester prioritaires et notre combat sera d'être desservis le plus tôt possible par la solution n°3.

## TNT :

Le 9 mars prochain, la télévision analogique va disparaître au profit du numérique.



Il appartient à chacun de s'équiper d'un décodeur TNT sans avoir, en général, à changer les antennes. Mais parfois, il y a des soucis ! N'hésitez pas à contacter un professionnel (« antennes pour télévision » dans les pages jaunes de votre annuaire) qui saura effectuer les mesures nécessaires et vous conseiller.

Renseignements au 09 70 810 810 ou sur le site [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)



## Repas des anciens

*Joyeuse ambiance en ce 18 octobre*

Nos aînés ont été accueillis par M. le maire au nom de la municipalité pour le traditionnel repas des anciens. Ils se sont retrouvés à l'auberge du Pont du Coudray, autour d'une table joliment décorée et d'un excellent repas, dans une ambiance chaleureuse et chantante.

Au menu : cocktail maison et ses verrines, feuilleté de pétoncles aux cèpes, trou normand, cœur de rumsteck sauce camembert, assiette de fromages et salade, assiette gourmande et café.

Eliane, à la guitare, et ses choristes ont animé l'après-midi de leurs chansons, toutes reprises en chœur. Grand merci à eux tous.

Parmi nos doyens présents, Mme Manvieu et M. Duval (tous les deux âgés de 88 ans), ont reçu un cadeau des mains de Marie Legoupil (membre du CCAS) et de Sylvain Colino.

Nous remercions M. Jean-Pierre Pasquet, président de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ainsi que le Père Michel Agbagponto pour avoir honoré ce repas de leur présence.

Information : des membres du conseil municipal rendront visite à tous nos anciens entre le 17 et le 19 décembre, pour leur offrir le colis de Noël.

## Communauté de communes :

• Le syndicat mixte Caen-Métropole présente son ambition pour les 20 ans à venir. La communauté de communes Evrecy-Orne-Odon accueille une exposition sur ce thème du lundi 7 décembre au samedi 12 décembre inclus de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h dans la salle de la mairie de Grainville sur Odon.

Le conseil municipal engage tous ceux qui le peuvent à découvrir cette exposition, car notre comportement quant à la consommation de bonnes terres pour des constructions immobilières est atypique en France et devra changer !

Un échange a eu lieu avec les élus de Caen-Métropole lors d'une réunion publique qui s'est déroulée le mardi 8 décembre à la salle polyvalente de Vieux.

Site internet : [www.caen-metropole.fr](http://www.caen-metropole.fr)

• Le 31 octobre, le gymnase communautaire a été inauguré. C'est une très belle réalisation en haute qualité environnementale (HQE). Il sera en particulier utilisé par les enfants de l'école d'Amayé une fois par semaine.

Pour ceux qui souhaitent le voir, il se trouve sur la commune de Fontaine Etouefour, près du terrain de football.



## A l'école.

Les 3 prochaines dates à retenir : dimanche 13 décembre, marché de Noël à l'école, venez nombreux ! Vendredi 18 décembre, tous les enfants iront au cinéma ! Et le samedi 23 janvier, participation de l'école à l'inauguration de l'extension de la mairie.

A noter : l'école d'Amayé recherche des habitants qui souhaiteraient venir lire des histoires aux enfants (contact : 02 31 80 43 45).



## Personnel communal.

Le 20 octobre dernier, à la cantine de l'école, le personnel communal et le Conseil Municipal ont tenu à témoigner leur sympathie à Mme Valérie BLANCHARD qui a effectué un remplacement à l'école de la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint. Celle-ci assurait le midi le service de cantine et le soir l'entretien du groupe scolaire. Elle s'est parfaitement intégrée à l'équipe en apportant son savoir-faire et une dose de bonne humeur, Mme DELAUNAY adjointe déléguée au personnel l'a chaleureusement remerciée pour le service rendu et le Conseil Municipal et ses collègues lui ont offert deux magnifiques bouquets de fleurs.



Mme Blanchard (avec le bouquet de fleurs) encadrée de ses collègues.

Jamais présentée encore dans la gazette, à droite sur la photo, Mme Nathalie Gonzalez est employée communale depuis plus de 4 ans. Dans un premier temps pour l'entretien de l'école et, depuis 1 an, pour l'étude du soir. Les lundis et jeudis, Mme Gonzalez accueille une douzaine d'enfants (entre 7 et 8 par soir) de 17h30 à 18h. Ce nouveau service communal, destiné aux enfants restant tard à la garderie, leur permet de faire leurs devoirs. Le premier bilan indique une grande satisfaction, aussi bien des enfants que de leurs parents.

Le 12 décembre à 20h30, concert de Noël de la chorale Cant'Amay en l'église d'Amayé sur Orne.  
L'orchestre des « éphémères » assurera un intermède musical. Entrée gratuite.

## Anciens combattants

Le mercredi 11 novembre, les élèves de l'école ont rejoint les membres de l'association des anciens combattants d'Amayé devant le monument aux morts pour la cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 1914/1918. Ils ont chanté la Marseillaise et déposé une gerbe.

« Nous remercions Mme Salignon, la directrice de l'école, pour cette démarche initiée déjà l'année dernière » indique M. Ambourg, le président de la section des anciens combattants d'Amayé.

« Maintenant que nos amis de 14/18 ne sont plus, que les rangs des témoins de 39/45 s'éclaircissent, et plus tard ceux de Corée, d'Algérie ... il est indispensable d'œuvrer pour une politique de mémoire auprès de tous et, plus particulièrement, auprès des jeunes générations. Se souvenir, c'est aussi apprendre à nos enfants à lutter pour que de tels événements ne se reproduisent plus. Je constate avec plaisir une augmentation sensible du nombre d'habitants présents aux dernières cérémonies. Je vous rappelle que notre association est prête à accueillir de nouveaux membres, soldats de France ou non, afin de perpétuer ce devoir de mémoire tourné vers l'avenir. »

La section des anciens combattants d'Amayé compte actuellement une trentaine de membres, sous l'affiliation de l'UNC (Union Nationale des Combattants), association créée au lendemain de la guerre 14/18 pour venir en aide aux veuves et aux orphelins. Vous trouverez dans une prochaine gazette un article complet sur l'histoire de la section d'Amayé et de ses membres, avec un hommage à M. Agnès.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Ambourg au 02 31 80 58 18, M. Gamblin (vice-président) au 02 31 80 42 33 ou M. Chable (trésorier) au 02 31 80 42 50.



A noter : Mme Salignon et l'association des anciens combattants travaillent actuellement conjointement sur la première guerre mondiale et son impact sur notre village. Si vous possédez des documents ou des informations sur ce thème, contactez les rapidement ! D'avance merci ! Vous pourrez, en particulier, venir admirer une exposition préparée par les élèves, dans le hall de l'école, dès le 13 décembre. Des objets fabriqués sur le front par des soldats seront ainsi visibles (remerciements à M. Devains).

## Comité des fêtes

En présence de M. le Maire, de conseillers municipaux et de responsables d'associations, l'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 13 novembre devant une cinquantaine de personnes à la maison des Tilleuls. Une présentation du bilan d'activités 2008/2009 a montré un regain de dynamisme avec une augmentation significative du nombre d'adhérents : 66 membres pour le club rando, plus d'une vingtaine pour la danse orientale et la section pétanque. Et toujours le fidèle public du club rencontre.

La location de vaisselle connaît également un certain succès.

Cette année, plusieurs manifestations festives ont permis aux habitants de se retrouver (après-midi musical, journée vélo-rail, fête de la musique animée par le Rigaudon, journée cabaret, barbecue de la pétanque ...).

Le comité des fêtes et ses adhérents apportent également leurs concours aux différents événements qui animent notre commune.

Présentation des projets pour 2009/2010 : création d'un club de tennis de table animé par Hugues Saur et Patrice Trouillet. Création d'un club de gymnastique (le lundi soir depuis début novembre). Création d'un club de tarot. Et il y a encore plein d'idées à explorer !

Les 2 bilans, moral et financier, étant approuvés à l'unanimité par les adhérents, il a été procédé à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration (3 sortants et 1 démissionnaire). 2 nouveaux membres ont rejoint le CA qui compte désormais 12 membres.

Président : Michel Hantraye, vice-président : Dominique Piquet, secrétaire : Evelyne Poulie, secrétaire adjoint : Hugues Lefevre, trésorière : Thérèse Renouf, trésorière adjointe : Mauricette Tallon-Blin.

Les membres : Simone Duvelleroy, Danièle Morel, Michel Duvelleroy, Christian Transon, Patrice Trouillet, Hugues Saur.

Contact et renseignements au 02 31 80 58 84

### Traitement des déchets :

Lors d'un achat d'électroménager, vous payez une taxe afin que le vendeur récupère votre ancien appareil.

Pour lui, c'est une obligation. Mais certains vous disent que les déchetteries l'accepteront. Faux !

Exigez donc de votre vendeur la reprise du matériel usagé.

Nous vous rappelons également que tous les déchets recyclables (cartons ...) ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères mais apportés aux containers de tri sélectif ou à la déchetterie.



### Gais lurons

Toujours fidèle à sa volonté de mise en valeur du patrimoine de notre village, l'association

« les gais lurons » décorera les deux lavoirs communaux pour les fêtes de Noël. Une

décoration lumineuse, sous réserve de contraintes techniques, pour le lavoir,

récemment réhabilité, situé derrière la maison des Tilleuls. Une décoration visible uniquement

de jour pour le lavoir situé au Pont du Coudray.

Vous êtes tous chaleureusement conviés à venir admirer leur travail et à laisser un mot dans les

« cahiers d'or » mis à votre disposition du dimanche 13 décembre au samedi 9 janvier aux lavoirs.

L'atelier de Noël de l'A.P.E. aura lieu le lundi 21 décembre à la maison des Tilleuls.

Un atelier particulier cette année puisque les enfants (à partir de 5 ans) participeront à la fabrication d'éléments de décoration destinés à l'inauguration de l'extension de la mairie. Inscrivez donc vos enfants très nombreux !

De 14h à 17h. 6 €, goûter offert, bénéfices reversés à l'école. Les enfants sans inscription seront acceptés mais il est préférable de contacter au préalable Nathalie Lucas au 02 31 08 49 39. Tous les parents volontaires pour aider les enfants lors de cet après-midi seront les bienvenus !

Attention, changement du numéro de téléphone du Savana. Pour toutes vos commandes : 02 31 08 39 83

Congés annuels de l'agence postale : du lundi 28 au jeudi 31 décembre inclus

La mairie sera fermée le jeudi 24 décembre

### Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mme HOMMET lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 N° d'urgence : 06 45 17 47 56 Mail: [mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr](mailto:mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr) ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

